news.belgium

19 avr 1996 -17:00

Appartient à Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 19 avril 1996

Fixation du statut du Haut Représentant de l'ONU chargé de la mise en oeuvre, dans le domaine civil, de l'Accord de paix pour la Bosnie-Herz égovine

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

